

PASTORALE DES VOCATIONS ET SÉMINAIRES

Père ALVARO TORRES, eudiste

Les séminaires, en 1978, continuent à être l'objet d'inquiétudes, d'illusions, d'espérances et de désenchantement.

C'est vers eux que se tournent les regards des Conférences Épiscopales d'Amérique Latine avec une espérance quelque peu inquiète. Elles publient des documents qui reprennent et maintiennent beaucoup de normes héritées du passé, et qui se prononcent timidement, sinon négativement, sur certaines orientations que ces institutions, ici ou là, sont en train de prendre.¹

Vers les séminaires aussi se tournent les regards de la Congrégation des Eudistes de la province de Colombie, non seulement en raison du charisme de leur fondation et par tradition de famille, mais à cause, également, des tâches actuelles qu'ils y accomplissent et des perspectives de nouvelles implantations qui se présentent à eux.²

Séminaire un terme ambigu

Le mot « séminaire » est devenu ambigu. Il est entré dans le langage commun pour désigner une méthode d'étude. Il serait intéressant de contrôler en quel sens il s'emploie le plus souvent dans les moyens de communication sociale. N'y aurait-il pas là déjà un signe qui devrait nous conduire à la découverte d'une nouvelle réalité signifiée par ce mot, et par suite à la recherche d'une nouvelle formulation?

De plus, même dans son emploi ecclésiastique, le mot séminaire désigne et les grands séminaires et les petits (et, parmi ces derniers aussi bien les séminaires qui gardent une structure traditionnelle que ceux qui ont opté pour une ouverture telle que rien ne les

¹ 3e conférence générale de l'Épiscopat latino-américain, Document préparatoire, Puebla, Mexique, 1978, 214 p. (qu'on citera: Celam 78). 33e Assemblée plénière de la Conférence Épiscopale de Colombie Pastorale des vocations sacerdotales, Bogota, 1977, 200 p. Oslam (Organisation des séminaires latino-américains), Bogota. 1978, n. 1, Bulletin d'information. Spec (Secrétariat permanent de l'Épiscopat Colombien), Projet de normes de base pour les séminaires de Colombie.

²La province se trouve employée à l'oeuvre des séminaires, soit comme responsable de leur direction complète soit comme y travaillant avec d'autres, dans onze institutions, y compris ses propres maisons de formation Actuellement, elle est sollicitée par l'épiscopat équatorien pour la direction, ou la collaboration à la direction, du grand séminaire national de Quito. (N.D.L.R.: Depuis la rédaction de cet article l'envoi de deux eudistes à Quito a été décidé).

distingue plus d'un collègue); et les séminaires diocésains et ceux des religieux; et les séminaires fidèles à la ligne traditionnelle et ceux qui ont adopté des façons de faire nouvelles etc. Dans ces pages, nous n'envisageons, sauf exception, que les grands séminaires.

Les Séminaires servent-ils à quelque chose?

Pour certains, les séminaires commencent à donner des signes de vitalité. Après une période qui dure depuis au moins dix ans, le nombre des entrées croît chaque année. Les chiffres prouvent cette reprise, et nous devons nous en réjouir. Mais la lecture un peu simpliste de ces données ne risque-t-elle pas d'engendrer un optimisme prématuré, conduisant à conclure trop rapidement à la nécessité de remettre en place dans les séminaires beaucoup de structures antérieures et de s'interdire toute recherche pour l'avenir?

D'autres, sans méconnaître cette nouvelle situation, restent cependant dans une situation d'attente. Il est certain, remarquent-ils, que des jeunes plus nombreux rentrent au

séminaire, mais beaucoup le quittent très vite. Ils se demandent alors si les séminaires, tels qu'on les conçoit généralement encore, répondent bien à la préoccupation d'engagement dans la foi et le service sacerdotal que ressentent ces jeunes gens. Ces institutions sont-elles en mesure de pourvoir adéquatement à la formation sacerdotale qui convient à l'Église d'aujourd'hui, étant données les nécessités et les urgences du moment historique que vit l'Amérique Latine? D'une part, l'Église découvre de plus en plus clairement sa mission de libération intégrale de l'homme, et donc sa mission historique envers lui; mais d'autre part, la formation du prêtre tend à maintenir celui-ci éloigné de certains engagements liés au destin temporel du peuple au sein duquel il va se dépenser comme évangéliste et guide de la communauté des croyants.

Quelques points forts d'une Pastorale des Vocations

Plutôt que présenter des statistiques froides, je préfère suggérer quelques éléments de réflexion qui se rapportent à la pastorale des vocations et qu'il me semble intéressant de souligner .

Image de l'Église et formation des prêtres

Depuis plusieurs années, l'Église latino-américaine tâche de se définir comme telle et de donner son apport à l'Église universelle. Elle se sait « sacrement de salut et signe d'unité », mais hésite sur la voie à prendre pour réaliser cette mission dans le monde d'aujourd'hui. A partir surtout de 1968, année de la parution des « documents de Medellin », tout en cherchant une formulation précise de ce qu'on appelle « théologie de la libération », elle ne cesse d'étudier la situation sociale de l'homme latino-américain, et elle tente d'accomplir d'une façon constructive sa mission dans ce cadre. Les interprétations sont diverses et même irréductibles: violence ou non-violence? Engagement politique total ou engagement politique modéré par le biais de certains intermédiaires laïques? Dénonciation des injustices ou support des régimes d'oppression? Au milieu de tant d'alternatives, il y a une chose certaine, c'est qu'il y a là un engagement historique à prendre.

Nécessairement, l'Église en sa totalité se voit affectée par cette situation. Chacun s'interroge sur son propre rôle. Les prêtres se sentent engagés, et, par suite, la formation du futur prêtre est influencée au moins en partie par cette situation. « Ce qui doit se dire sur la formation sacerdotale à Puebla dépend nécessairement de l'image de l'Église en faveur de laquelle aura opté la Conférence et des moyens qu'elle aura choisis pour donner une impulsion à l'évangélisation du continent » (Oslam, 1978, n. 1, p. 20). Cette question de la relation entre l'image de l'Église et la formation du prêtre n'a pas été suffisamment étudiée. On trouve même à ce sujet des prises de position assez radicales et a priori (Cf. Celam 78, n. 973, 974, 981). Peut-être identifie-t-on la situation actuelle, typiquement sociale, avec celle, très marquée par la politique des partis, des époques passées, durant lesquelles certaines prises de position adoptées par des prêtres ont fait un mal incalculable à la pastorale. Certes, on comprend la position prudente adoptée par la Hiérarchie pourtant il est clair qu'il y a là un terrain à explorer pour la formation sacerdotale, en se servant notamment d'expériences judicieuses mais authentiques. Cela implique des retouches à apporter à la spiritualité sacerdotale spécialement en ce qui concerne la solidarité avec l'homme, la charité pastorale. Cela suppose, sur le plan académique, une révision des études du séminaire non seulement au point de vue méthodologique, mais surtout touchant les contenus, l'ordre hiérarchique des matières d'enseignement, la connaissance des courants de pensée latino-américains. Cela suppose aussi, à un niveau plus profond, de sérieuses remises en question des structures même du séminaire: règlement intérieur, lien effectif avec l'Église des laïcs, etc.

Désinstitutionnalisation des séminaires?

Le séminaire tel que conçu et réalisé selon les lois canoniques en est venu à constituer la formule unique de la formation sacerdotale. Pour arriver à l'ordination, il était nécessaire de passer par un séminaire érigé canoniquement. Comme il fallait s'y attendre dans une Église vivante, des faits nouveaux sont apparus dans ce domaine. Des recherches légitimes, pour faire face aux conditions nouvelles du monde dans lequel nous vivons, ont été commencées avec l'approbation de l'autorité compétente et aussi sans elle.

Pourtant la situation est loin d'être claire. D'une part, on insiste sur le séminaire, comme formule de formation, conçu selon des lignes générales plus ou moins traditionnelles. C'est ce qu'on trouve dans les documents officiels. Quand on parle d'« expériences nouvelles », facilement on les qualifie d'« improvisations » et on en fait ressortir les dangers, les déficiences ou les déviations possibles. Cependant, en pratique, on rencontre des situations déconcertantes: des évêques, qui passent pour traditionalistes, ont conféré l'ordination sacerdotale à des jeunes gens qui ont fait leur théologie en vivant, non pas dans un séminaire, mais dans leur famille, ou même à des jeunes gens qui se sont organisés pour leur propre compte en groupes d'étudiants se préparant à des carrières différentes, en l'absence de prêtres qui les dirigent et en dehors de la responsabilité et du contrôle de l'évêque.

Il y a des signes d'un fait nouveau qui se prépare et qu'on pourrait appeler, si c'est permis, la « désinstitutionnalisation » du séminaire. Ce dernier continue à être une formule valable pour la formation sacerdotale, mais il n'est pas forcément la formule unique. De nouveaux chemins s'ouvrent, qui répondent à des philosophies différentes: l'introduction du travail rémunéré pendant la formation..., l'apprentissage d'une

profession séculière dans la préparation au service ministériel..., la conservation d'un lien permanent avec les mouvements et activités apostoliques..., avec les communautés de base..., la vie dans des groupes de dimension familiale, etc.

Adaptation à l'état du monde

Le lancement de ces expériences ne doit pas obéir seulement à des raisons d'urgence inspirées par le manque de prêtres et qui tendraient à ouvrir un chemin pour le sacerdoce à des candidats qui ne pourraient pas y accéder autrement. Ces voies nouvelles seront des voies sûres seulement à condition qu'elles répondent à des situations concrètes capables d'apporter des valeurs enrichissantes pour la formation, comme l'expérience du salariat, la vie en commun avec des laïcs, l'activité apostolique. Ce qu'on doit attendre de ces expériences, c'est qu'elles préparent la figure d'un état du prêtre plus adapté au monde de demain. Il est compréhensible que le jugement qu'on porte sur ces voies nouvelles soit plutôt sévère. Ce qui est mis en discussion avant tout, c'est le point de vue académique. On considère que l'externat, le travail nocturne, les exigences du travail rémunéré ne laissent aux candidats ni le temps ni le goût d'étudier. Il est normal que, dans des expériences qui commencent à peine, des erreurs puissent se glisser. N'en commet-on pas également dans les séminaires traditionnels, riches pourtant de quatre siècles d'histoire ? Au lieu de condamner ou de supprimer ces recherches, la vraie solution est de contribuer loyalement à leur amélioration (Celam 78, n. 979).

Élargir à tous les ministères la question des vocations

Le problème des vocations et le problème des séminaires ont été réduits aux problèmes de la recherche et de la formation des seuls candidats à la prêtrise. Et cela se comprend parfaitement dans une Église fondamentalement cléricale. Les préoccupations ont été concentrées sur la recherche, le nombre et la formation des vocations « sacerdotales ». En diversifiant les fonctions pastorales, le Concile Vatican II a favorisé une ouverture des formes de service de l'Église. Le rétablissement du diaconat permanent et la laïcisation de deux ministères, celui d'acolyte et celui de lecteur, ouvrent de nouvelles possibilités d'engagement pour les fidèles. Il est évident que le sacerdoce doit continuer à être le ministère capital.

Il est étrange qu'onze ans après le décret de S. S. Paul VI, qui permet l'institution des diacres permanents, ce service d'Église se heurte à des oppositions sérieuses et ait donné des fruits peu nombreux (Celam 78, n. 983, 984). Le spectacle est encore plus sombre en ce qui concerne les ministères laïcs. Leur caractère « laïc » n'a pas été suffisamment perçu ni utilisé en pratique. Ils continuent à être liés à la carrière ecclésiastique, dont ils constituent des « degrés » que doit obligatoirement franchir celui qui aspire à être ordonné prêtre. On les considère par conséquent davantage comme une période, une étape dans le processus de la formation que comme un engagement spécifique au service de la communauté des croyants. Aussi n'a-t-on pas pensé à créer une équipe de collaborateurs laïcs dûment choisis et députés à un ministère qui les maintienne dans la qualité qu'ils ont dans le peuple de Dieu, c'est-à-dire celle de laïcs adultes dans la foi.

Les séminaires, centres de formation pour le peuple de Dieu?

Les séminaires actuels n'auraient-ils pas un rôle à jouer pour combler ce besoin pastoral? En réalité on a déjà fait l'expérience de former des futurs diacres mariés en même temps que des futurs prêtres, mais cela a été seulement une exception. En tout cas, chez nous du moins, rien ne paraît avoir été organisé en vue des ministères laïcs.³

Ne faudrait-il pas utiliser l'effort énorme consenti par l'Église pour les séminaires actuels, en fait de personnel, de frais économiques, en élargissant l'éventail des services qu'ils rendent et en offrant des formules concrètes de formation pour les diacres permanents mariés ou non, et pour des ministres laïcs. Il est évident que la formation donnée ne pourra pas être uniforme: chacune de ces catégories répond à une vocation et à une mission caractérisées qui les distinguent entre elles; mais elles présentent aussi une complémentarité qu'il faut étudier. Étant donné que, selon ce qu'affirment les documents préparatoires de la troisième conférence du Celam (Celam 78, n. 984), les principaux opposants au ministère diaconal sont les prêtres eux-mêmes qui n'arrivent pas à comprendre le rôle spécifique du diacre, il y aurait tout avantage à chercher, dès la période de la formation, une collaboration et une entente mutuelle entre, d'une part, les futurs prêtres et, d'autre part, les diacres et ministres laïcs. On aurait également la sécurité en ce qui concerne la formation académique appropriée et solide en vue du ministère de la Parole, considérée en ses diverses formes.

C'est vrai qu'il existe un danger, celui que le séminaire étant toujours considéré comme destiné à la formation des prêtres, les candidats au diaconat ou aux ministères laïcs y soient acceptés seulement d'une façon marginale avec l'intention, non avouée, de remplir des locaux insuffisamment occupés et d'utiliser à pleine capacité le travail de formation des professeurs. On doit au contraire restructurer le séminaire de façon qu'y trouvent leur place de plein droit tous ceux qui se préparent au service ministériel dans l'Église: prêtres, diacres, ministres laïcs, avec une vision à la fois une et pluraliste, enrichissante, somme toute, pour tout le monde. Peut-être perçoit-on à l'horizon une lueur, qui laisse présager pour le futur quelque chose à ce sujet, dans le fait que le document officiel de la Conférence Épiscopale Colombienne s'occupe de la « vocation » dans ce sens élargi (33e Conf. Épiscopale. Colombienne, Spec. 1977, n. 97 108, 343).

Un séminaire formateur d'une conscience d'apôtre

L'élément unificateur de la formation sacerdotale est la charité apostolique qui doit informer toute l'éducation des élèves (OTE 19). Est-ce que nos séminaires actuels répondent à cette orientation de Vatican II? Je crois que nous sommes loin de cet idéal, non seulement dans la pratique, mais même dans la théorie. Il importerait de restructurer les éléments constitutifs de nos séminaires dans ce sens. Par exemple, sur le plan académique, on s'est plaint (et on continue de le faire) d'un manque de liaison du

³Il est curieux que le document préparatoire à Puebla (Celam 78, n. 987) confonde les « ministères laïques » avec les simples formes d'apostolat laïque, Action Catholique ou autres, faisant remarquer que « sont apparus des agents de pastorale... non seulement parmi les hommes, mais qu'on y trouve un grand nombre de femmes »! ! !

contenu et de la méthode de l'enseignement avec les besoins apostoliques auxquels le futur prêtre va être confronté. Dans un monde de plus en plus clairement conscient de sa diversité, n'y aurait-il pas à prendre en considération la diversité des ministères que devra remplir le prêtre, et à prévoir, dès le séminaire, plusieurs espèces de formation? Il ne s'agit pas d'ouvrir la voie à la création de catégories différentes de prêtres, il s'agit seulement de doter l'Église de ministres adaptés à des besoins divers

Nous constatons, de plus, un manque de liaison entre l'esprit apostolique et les activités apostoliques. Dans les séminaires, l'apostolat est présenté surtout comme une préparation à l'avenir, comme l'apprentissage d'un art, avant de l'être comme l'exercice nécessaire d'une vocation chrétienne actuelle, qui cherche à mûrir et à s'exprimer dans l'engagement apostolique. Nous justifions peut-être le jugement un tantinet caricatural que faisait quelqu'un: « Nous nous employons à former un prêtre et nous l'envoyons ensuite faire de l'apostolat... au lieu de susciter d'abord en lui une conscience d'apôtre et de lui proposer ensuite l'engagement sacerdotal ». Il est significatif qu'il ne soit pas rare de voir des jeunes gens qui ont eu un sérieux engagement apostolique avant d'entrer au séminaire et qui en sortent très rapidement, parce qu'ils ne sont plus en lien avec ce qui représentait pour eux l'expression vive de leur foi. Il faut également tenir compte de l'enquête réalisée dans les séminaires de Colombie, diocésains ou religieux, dans laquelle la grande majorité a déclaré que le point faible de la formation sacerdotale est la formation apostolique (33e Conf. Spec. 1977, n. 322).

Le séminaire et l'acquisition d'un métier

Il convient de s'interroger ici sur le problème de la « professionnalisation » du sacerdoce, diversement apprécié. Le document de travail préparatoire à la conférence de Puebla (Celam 78, 973) prend position contre. Il est clair qu'on accepterait facilement une profession qui pourrait être jugée compatible avec l'exercice du sacerdoce, par exemple celle d'éducateur, de psychologue. On accepte plus difficilement une profession d'un autre genre, obligeant le prêtre à avoir une dualité très marquée dans ses occupations. Après tout, si la vie apostolique est le critère fondamental de la formation, ne conviendrait-il pas de repenser le problème en mettant l'accent sur les aspects positifs: les possibilités d'apostolat qui s'ouvrent au prêtre lorsqu'il peut aborder de l'intérieur le monde de sa profession, et une nouvelle manière de se situer dans le monde où, dans l'avenir, seule une préparation appropriée pourra donner accès à certaines formes de travail?

Certains se demandent si la théologie doit nécessairement être accompagnée d'une philosophie. Être philosophe, cela suppose une carrière universitaire et place celui qui l'embrasse dans le monde des « professionnels ». Alors pourquoi, dans certains cas, ne pas s'orienter vers une autre espèce de carrière universitaire, qui peut être aussi, comme l'a été la philosophie, au service de la théologie?

Faut-il garder tous les petits séminaires?

Ils méritent d'être considérés à part. On en trouve une gamme fournie de « modèles »: depuis celui qui conserve quand même beaucoup d'éléments traditionnels, jusqu'à l'extrême opposé qui est à peine reconnaissable comme petit séminaire, n'en ayant gardé que le nom. Les motifs de la persistance de ces établissements sont également très divers: depuis ceux qui sont encore une source de vocations, si petite

soit-elle, jusqu'à ceux qu'on maintient seulement pour donner satisfaction au désir de l'autorité supérieure qui demande qu'on ait un petit séminaire dans chaque diocèse. Il est à noter que, dans les schémas préparatoires au nouveau Code, la législation donne l'impression d'être assez élastique pour ce qui touche aux petits séminaires. Sur le plan économique, la plupart d'entre eux entraînent des dépenses parfois importantes, qui grèvent les budgets des diocèses et empêchent d'autres réalisations pastorales peut-être plus urgentes. Et ce ne sont pas toujours les plus nécessaires qui bénéficient de cette aide financière. Il n'est pas rare non plus que ces séminaires faussent le problème des vocations. Ils jouent le rôle de tranquillisant pour la conscience diocésaine: le fait même de l'existence d'un petit séminaire laisse facilement supposer qu'on s'occupe de façon satisfaisante du problème des vocations et refroidit le zèle des responsables de la pastorale pour faire jaillir les vraies sources des vocations.

Nous avons besoin d'une certaine audace, authentiquement chrétienne, pour affronter comme il se doit ce problème. Il ne s'agit pas nécessairement d'en arriver à la fermeture systématique de tous les petits séminaires mais on doit s'atteler à étudier consciencieusement leur état véritable à la lumière de la pastorale d'ensemble du diocèse et de la liste des priorités apostoliques, pour prendre des décisions éclairées. Combien de fois une taille opportune donne-t-elle une nouvelle vie à la plante !

Conclusion

La pastorale des vocations, considérée dans ses rapports avec les séminaires, continue à rencontrer des tensions. À la longue le résultat ne manquera pas d'être bienfaisant. Une oeuvre de clarification concernant les objectifs les méthodes, les ouvertures, la vision d'ensemble de l'Église, fait son chemin lentement. On commence à percevoir des points lumineux à l'horizon, notamment: la conscience croissante que le problème ne se réduit pas seulement à la formation des prêtres mais exige l'union efficace de tous les chrétiens dans le travail apostolique, dans lequel le prêtre joue un rôle important mais non pas unique le pluralisme des formules de formation, en réponse à l'inquiétude de l'homme d'aujourd'hui et du monde diversifié que nous devons servir ..., une liaison de plus en plus profonde de la formation sacerdotale avec l'engagement apostolique, allant même jusqu'à l'engagement dans la société. Il reste cependant des points obscurs. Mais l'obscurité fera place à la clarté à mesure qu'on avancera dans la fidélité à l'Église, avec l'aide de la lumière et de la force de l'Esprit du Seigneur, et qu'on gardera le souci d'une recherche sincère du meilleur service de l'Évangile.

Seminario de los Sagrados Corazones
Apartado Aéreo 431
Pasto (N.) Colombia